

Appel à communications

Colloque

Éducation et instruction dans les établissements scolaires au XXI^e siècle

Université de Haute-Alsace, mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2023

Organisé par le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC UR 2310) dans le cadre de son partenariat avec le rectorat de Strasbourg sur le projet « Ambitions Mulhouse – Ville éducative », à l'Université de Haute-Alsace.

Argumentaire

Pour Felouzis (2008), un système éducatif équitable produit aussi peu d'inégalités que possible entre individus et groupes d'individus. Pour Baudelot et Establet (2009), un système scolaire est efficace s'il permet l'assimilation, pour la majorité des élèves, dans les temps, des connaissances proposées, et leur mobilisation à bon escient dans la vie. Les premières analyses menées par Christian Baudelot et Roger Establet (1971) démontraient déjà que l'école « capitaliste » renforçait et produisait les inégalités sociales à l'école. Depuis, de nombreuses enquêtes¹ comparatives ont pris forme et les études et données sont dorénavant perçues comme source d'information pour évaluer l'efficacité des systèmes éducatifs. Ainsi selon nombre de ces enquêtes le système éducatif français continue à souffrir et les enquêtes internationales PIRLS (qui évaluent la compréhension de l'écrit des élèves de CM1), les enquêtes TIMSS (*Trends International in Mathematics and Science Study*) qui évaluent en fin de CM1 les compétences en mathématiques et sciences ou les enquêtes PISA (programme international qui mesure les savoir-faire et savoir-être classe la France des élèves 15 ans montrent les difficultés de l'École en ce début de XXI^e siècle. En 2018, sur les 79 pays qui ont participé aux enquêtes,

¹ TIMSS, PISA, ELAINE, EPODE, TALIS, IVAL, Indicateurs InserJeunes, SIVIS, EANA, Baromètre du BienÊtre, ICCS, ICILS, IPS etc.



la France était classée 26^{ème} en mathématiques, 25^{ème} en sciences et 24^{ème} en lecture. Les enquêtes PISA classent la France entre la 15^{ème} et 20^{ème} position « position honorable » parmi les pays de l'OCDE.

La France est successivement passée de la 11^{ème}, à la 13^{ème}, puis à la 15^{ème} place en 2000 à la 26^{ème} place, la 25^{ème} et la 24^{ème} place. Ce « déclassement » avait déjà été observé par un certain nombre de chercheurs comme Alain Mingat (2015), reconnaissant qu'« en effet, les évaluations nationales identifient qu'une proportion significative des enfants n'a pas les compétences minimales requises en fin de primaire... alors que la position de la France ne cesse de reculer dans les classements internationaux depuis 1985 ».

Ces outils de mesures, devenus incontournables pour les gouvernants, mesurent les efficacités et inefficacités en matière d'apprentissage des systèmes éducatifs, comparativement à d'autres pays. Les facteurs exogènes qui influencent les performances des élèves sont également étudiés. L'équité apparaît ainsi, au-delà de la mesure stricto-sensu des performances des élèves, comme un autre indicateur mesuré par les enquêtes PISA. En effet, en termes d'équité sociale, les résultats ont montré que les enfants issus de CSP défavorisées étaient 5 fois plus nombreux à ne pas atteindre le niveau minimal de lecture, score le plus important des pays de l'OCDE. Les sociologues, et en particulier ceux de l'éducation, ont mis en évidence depuis des décennies ce caractère inéquitable et/ou inégalitaire en termes d'apprentissage, d'échec, de déscolarisation et d'orientation, en fonction du milieu socioéconomique des élèves. Parmi les autres faiblesses recensées, le climat scolaire où la France est classée parmi les pays (Brésil et Argentine) où les problèmes d'indiscipline (bruits, manque de soutien...) sont les plus « alarmants »².

Pour autant, le budget alloué à l'éducation en France a doublé en 25 ans, et en 2017, 5,4% du budget l'Etat était consacré à son système éducatif, ce qui est au-dessus de la moyenne des 28 pays membres de l'Union Européenne³. En 2023, on annonce une hausse historique du budget de l'éducation nationale, de 3,6 milliards d'euros. Quels sont alors les facteurs de la dégradation du niveau des élèves si ce n'est une question de moyens financiers ? Quels sont alors les facteurs de cette école à deux vitesses ? Est-ce que l'Ecole publique a plus tendance à éduquer les plus

² <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/enquete-pisa-dix-resultats-pour-situer-les-eleves-francais-1153200>

³ « La France se place donc devant l'Allemagne (4,1 %) et le Royaume-Uni (4,6 %) mais derrière les pays scandinaves : la Suède (6,8%) et le Danemark (6,5%) ainsi que la Belgique (6,3 %), alors que l'Islande (7,5%), est la meilleure élève du classement. <https://www.lunion.fr/id91476/article/2019-09-06/>

défavorisées et à instruire les classes favorisées ? Selon Flahault (2006) « L'instruction, c'est l'acquisition de connaissances grâce à l'enseignement. L'éducation, c'est le développement de la capacité à être soi tout en étant avec les autres, à ménager ses relations avec eux, à participer à la vie sociale, à intérioriser la culture commune. ». C'est ce double objectif et cette double injonction assignés à l'école que nous interrogerons aussi dans ce colloque. Car, comme le précise Flahault (2006) « On peut être convenablement éduqué et socialisé sans pour autant être très instruit. Mais on ne peut pas s'instruire, on ne désire pas apprendre si, d'abord, on ne bénéficie pas d'une certaine socialisation. ». Or, l'instruction est la clé de la réussite professionnelle et sociale, la clé d'un pays compétitif et innovant.

Ce colloque se propose d'échanger sur l'École en ce XXI^e siècle bien entamé, non pas tant sur les problèmes d'une école à deux vitesses, mais pour aborder les propositions permettant de lutter contre les inefficacités et iniquités du système, afin de montrer que des solutions existent pour faire cohabiter efficacement « Education et Instruction ».

CONFERENCIERS INVITES

Pr. Abdelajlil Akkari (Université de Genève)

Pr. Catherine Blaya (université de Côte d'Azur)

Dr. Jean François Bruneaud (Université de Bordeaux)

Pr. Henri Louis Go (Université de Lorraine)

Pr. Aziz Jellab : Inspecteur Général de l'Éducation nationale (Ministère de l'éducation nationale)

AXES :

Les propositions de communications attendues porteront sur les **axes suivants (non limitatifs) :**

- Les défis de l'école : le numérique, décrochage scolaire, ennui, climat scolaire...
- Diversité culturelle et interculturalité : les problématiques culturelles et culturelles
- Les dispositifs d'aide à la réussite et de lutte contre les inégalités : leur efficacité et efficience.
- La formation des enseignants
- L'École inclusive



CALENDRIER

15 Mai 2023 : diffusion de l'appel à communication

15 juillet 2023 : date limite de soumission des propositions

30 juillet 2023 : Réponses aux contributeurs

30 septembre 2023 : date limite d'inscription au colloque

10 octobre 2023 : remise des textes définitifs des communications. Les textes sélectionnés, après une double évaluation à l'aveugle par le comité scientifique, seront publiés dans les actes du colloque

18-19 octobre 2023 : Colloque

Frais d'inscription : 80 euros (50 euros pour les doctorants). Ce montant couvre :

- La documentation
- Les deux repas de midi (18 et 19 octobre)
- Les pauses café
- La publication des actes pour les communications retenues par le comité scientifique

ADRESSE DU COLLOQUE :

Université de Haute Alsace, FLSH, 10 rue des frères Lumière 68100 Mulhouse.

COORDINATION :

Sondess Ben Abid-Zarrouk : sondess. zarrouk@uha.fr

[Joel Gaillard : gaillard2.joel@gmail.com](mailto:gaillard2.joel@gmail.com)

[Abdelouahad Mabrou : abdelmabrou@yadoo.fr](mailto:abdelmabrou@yadoo.fr)

Les propositions de communication sont à envoyer à :

Adel Ahadri : adel.ahadri@uha.fr